

Lundi, 23 octobre 2000
 Lac à la Louche
 Huberdeau, P.Q.

A l'attention de : Madame Anne-Lyre Bontin

Contenu de mon mémoire

Titre du projet : Projet de ligne à 315 kV
 Grand-Brûlé, Vignau par
 Hydro-Québec

Je me présente : Nicole Lya

Infirmière licenciée pratiquant
 dans le centre hospitalier
 Général Juiif, Sir Mortimer de Montreal
 spécialisée en neurochirurgie et
 cardiologie.

Explication de mon intérêt par rapport au sujet :

L'intérêt que je porte à ce projet est de faire
 prendre conscience à Hydro-Québec de l'ampleur
 dévastatrice à plusieurs niveaux qui occasionne
 la construction de cette ligne.

La santé individuelle me tient à cœur
 Il est crucial de prévenir les résultats de l'impact
 sur l'environnement naturel, sur la santé physique
 et mentale, la préservation de la beauté
 terrestre.

Mon opinion:

Le seul but pour Hydro-Québec est de faire des milliards de profit sur le dos des contribuables qui payent déjà à l'électricité à un prix très élevé, même trop élevé.

La construction de cette ligne à 315 KV n'est aucune nécessité et occasionne des pertes multiples et incommensurables aux résidents des secteurs affectés

- Dévaluation immobilière des propriétés et ce sans aucune compensation pour les pertes.
- Destructions irréversible de notre milieu naturel
- Saccage des cours d'eau alimentant les puits de surface, le lac à la Louche
- Dégradation constante et continuelle de la santé physique et mentale par les produits chimiques et les ondes électromagnétiques.
- Perte totale de la tranquillité de la beauté du paysage de toutes les ressources alimentaires sauvage qui offre notre milieu forestier.

Je ne suis pas d'accord que Hydro-Québec se donne et nous donne une date limite qui est trop écourtée dans le temps pour prendre une telle décision. Cette date doit être élargie afin de penser à bien faire les choses en respect avec la nature et la vie humaine et sauvage.

Je ne crois pas à l'efficacité des ces lignes servant de transport à l'électricité. Leur inaptitude est d'une laideur et possède un aspect primitif qui ne correspond pas à notre vie moderne.

Mes préoccupations :

- Que devient notre condition humaine ?
Est-elle en pleine décadence ?
- Qui sont nos droits vitaux ?
L'eau " H_2O " est vitale pour la survie
de l'être humain.
- Qui en est-il de nos droits de la personne ?
Seront-ils bafoués par Hydro-Québec ?
- Qui en est-il du futur de nos et vos enfants,
de nos et vos petits-enfants, de nos et vos
descendants (s'il y en a) ?
Abs, elles vivront sur une terre dévastée, polluée,
dénuée de ses richesses naturelles.

Nous sommes une société prise en otage par Hydro-Québec
Nous vivons tous des moments de stress très élevé, nous
défendons nos énergies, notre temps à se défendre et à faire
comprendre à Hydro-Québec que'ils ne doivent pas continuer
dans cette forme de transport de l'électricité.

- Pourquoi doivent-ils passer tout prêt des résidences
habitées ?
- Qui est-ce qui il les empêche de prendre d'autres
chemins ?
- Pourquoi que la population québécoise ne mérite pas
de vivre dans un milieu sain - propre - beau

Commentaires :

- Ce projet se doit d'être retardé afin que Hydro-Québec prenne le temps de penser à créer un autre moyen de transport pour l'énergie électrique.
- Avec tous les milliards de profit annuel que fait Hydro-Québec, il serait grand temps de nous prouver ses compétences en regard de la modernisation des installations électriques.
- Il n'est pas nécessaire et urgent d'effectuer cette construction dans un temps aussi court.
- Il est impératif d'approfondir les études sur cette forme de pollution électrique.
- Hydro-Québec possède la richesse et le pouvoir de réaliser des découvertes sur le transport de l'énergie et qui serait à la hauteur de l'ère moderne et qui répondrait aux besoins plutôt de l'être humain tout en préservant les richesses et beautés naturelles environnementales.
- Ces villages et les villages possèdent un aspect très primitifs, vulnérables aux intempéries.
- Au moment venu, ils ne seront même plus utiles.
- Dans un article de la Presse jeune le 19 octobre 2000 Hydro-Québec s'affirme sur sa réalisation de vendre son énergie en Ontario et à quel prix? Je parle ici du prix que nous les résidents affectés sommes infligés à payer à tous les niveaux que nous voulons défendre : nos biens, notre nature, notre santé, notre avenir.
- Hydro-Québec ne passera pas à côté, à imputer aux contribuables une note de facturation de cette construction et voilà déjà que nos factures seront augmentées et dans peu de temps.

- Et voilà, encore les clients qui payent pour défrayer les coûts de construction, les coûts d'entretien de cette ligne.
- Je doute fort que Hydro-Québec respecte le mot d'ordre contre la pollution; de ne pas utiliser des produits chimiques pour l'entretien de cette ligne l'entretien mécanique deviendra avec les années trop coûteuse pour l'entreprise et prendra la décision de fuir des longures sur les dépenses de l'entretien pour ensuite revenir aux produits chimiques.
- Hydro-Québec vise seulement à faire des profits outre tous les dangers encourus pour l'être humain et la terre.
- Cette Terre, cette planète que nous les citoyens voulons préserver pour l'avenir de tous les enfants.
- Ça vaut la peine de préserver sa beauté et ses richesses naturelles.

Je demande encore à Hydro-Québec de retarder la date de construction de cette ligne.

De prendre le temps de penser, de créer un autre moyen transport pour l'énergie Σ .
De se conscientiser en regard des pertes encourues par cette réalisation.

Penser à demain; les profits vont quand même rentrer dans vos coffres-fort.

Prendre d'autres chemins, créer d'autres corridors qui n'entravent pas la vie quotidienne.

Votre toute dévouée

Clotilde Cyr et mon fils
Olivier Martin 9 ans.

Hydro-Québec pourrait vendre son électricité plus cher en Ontario

Presse Canadienne

HULL — Même si Hydro-Québec commence à vendre de l'électricité à l'Ontario, après l'ouverture du marché de l'électricité dans cette province, quelque part en 2001, cela ne signifie pas nécessairement que les Ontariens bénéficieront d'aussi bons prix que les Québécois pour leur énergie.

Au Québec, si le coût de l'électricité est si bas, c'est qu'il est réglementé par le gouvernement. Hydro-Québec ne vendra pas au même prix dans la province voisine.

« On ne vendra pas à un prix réglementé dans un marché déréglementé, explique Thierry Vandal, vice-président à la direction chez Hydro-Québec. En Ontario, on va vendre au prix du marché. »

Lorsque le marché de l'électricité s'ouvrira à la concurrence, en Ontario, les producteurs qui le désirent pourront offrir l'énergie dont ils disposent, au prix qu'ils jugent correct. Les prix seront fixés par la loi de l'offre et de la demande, comme à la bourse.

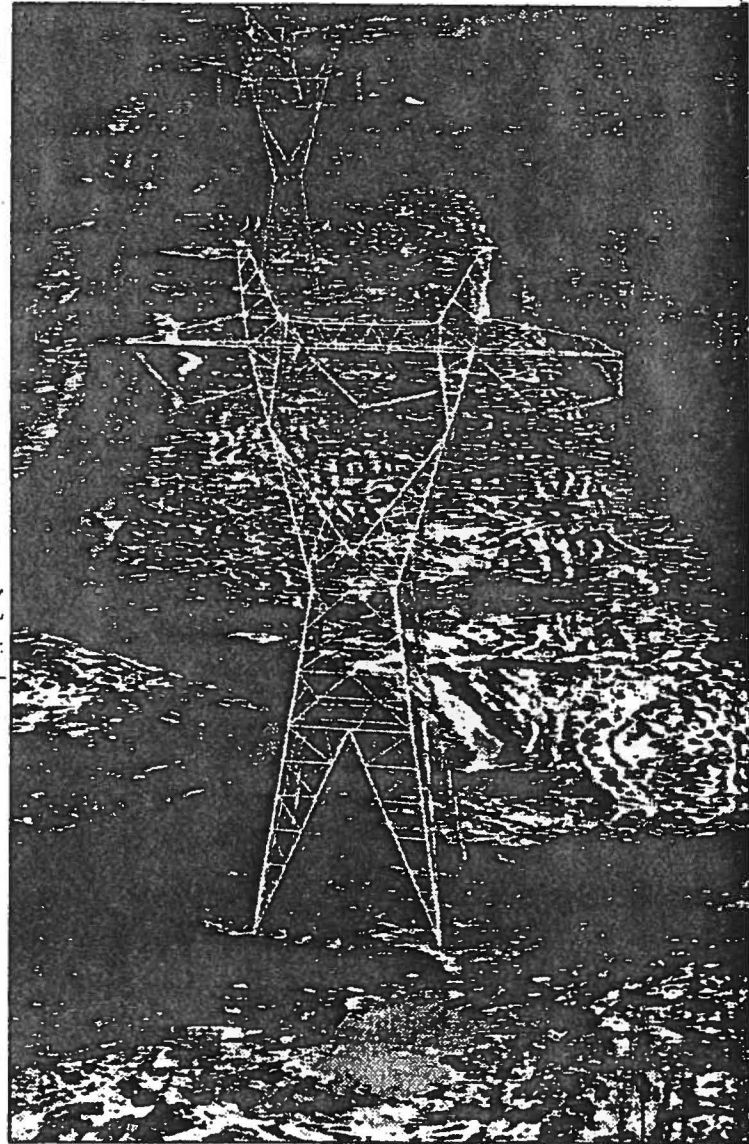
Le gouvernement de l'Ontario a décidé d'ouvrir ce secteur à la concurrence en affirmant que les prix diminueront. Mais plusieurs critiques affirment que le coût de l'électricité va plutôt monter. Personne ne sait avec certitude comment le marché se comportera.

Une chose est sûre : Hydro-Québec observe avec intérêt ce qui se passe chez sa voisine. L'Ontario devient un nouveau marché pour elle, qui vend déjà de l'électricité dans plusieurs États américains.

La société d'État québécoise pourrait être présente en Ontario de plusieurs façons. Elle pourrait y vendre de l'électricité produite dans les centrales du Québec ou agir comme courtier d'énergie, c'est-à-dire acheter de l'électricité ailleurs, d'un autre producteur, et la revendre en Ontario, explique Thierry Vandal. Hydro-Québec pourrait également décider de construire des centrales en Ontario.

Hydro-Québec tire des revenus de plus en plus importants de ses activités de courtage et a inauguré un parquet de courtage à son siège social de Montréal au cours des derniers mois, où on tente de tirer profit de la fluctuation des prix de l'électricité dans les différents marchés qui sont accessibles par des lignes de transport.

Actuellement, Hydro-Québec n'exporte pratiquement pas d'électricité en Ontario. On se contente de faire des échanges d'électricité, pour des raisons pratiques, en utilisant notamment l'interconnexion temporaire de 300 mWt entre les deux provinces à la hauteur de Masson-Angers et Cumberland. La capacité de cette interconnexion devrait bientôt être augmentée à 1250 mWt.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Hydro-Québec observe avec intérêt ce qui se passe chez sa voisine. L'Ontario devient un nouveau marché pour elle, qui vend déjà de l'électricité dans plusieurs États américains.

M. Paul Bégin
Cabinet du ministre
Ministère de l'environnement
Edifice Mary-Guyart, 30e étage
675, Boul. René Lévesque Est
Québec (Québec)
GIR 5V7
Tél: (418) 521-3911
Télec: (418) 643-4143
Courriel: cab.ministre menv.gouv.qc.ca

DEMANDE D'AUDIENCES PUBLIQUE

Bonjour,

Je Alicole Cyr vous écris aujourd'hui pour vous demander
(votre nom)
officiellement la tenue d'audiences publiques portant sur le sujet de la ligne 315 kv

Grand-Brûlé/Vignan.

Je tiens à cette consultation publique parce que: (inscrire vos préoccupations, craintes, réticences, etc...)

Pollution des eaux potables
Pollutions des énergies naturelles environnementales
telles que: érables, petits fruits sauvages, champignons
comestibles, etc...

Pollution de l'air, des vibrations naturelles, de l'environnement
Perte totale de la 'qualité' de vie quotidienne

Je suis personnellement touché(e) par cette problématique parce que: (inscrire votre intérêt par rapport au milieu, ex: c'est l'eau que je bois dans le village, ma place de villégiature, le paysage que je vois de chez moi, dévaluation de ma terre etc...)

- L'eau que je bois provient d'un puit de surface
d'où les eaux issues s'écoulent des montagnes pour
aller nourrir tous les ruisseaux et le lac de la Louche
- Perte considérable de la valeur immobilière non compensée
- Perte totale de la 'qualité' de vie quotidienne
- Perte de la santé physique et mentale.
- Perte irréversible de la beauté du paysage et de la tranquillité.

Bien à vous,

Alicole Cyr